

Luxembourg, le 13.05.2023

## Avis aux assurés volontaires

### Réception de la facture sur MyGuichet.lu via la fonction eDelivery

Les personnes ayant souscrit à une assurance volontaire (maladie ou pension) ont désormais la possibilité de recevoir, sous format électronique directement dans leur espace privé MyGuichet.lu, leur facture mensuelle pour les cotisations sociales émise par le Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).

Pour ce faire il suffit d'**activer la fonction eDelivery spécifique au CCSS** dans l'espace privé MyGuichet.lu. Une fois la fonction eDelivery activée, les factures seront communiquées exclusivement via MyGuichet.lu et ne seront **plus envoyées par courrier postal**, ce qui est déjà le cas pour les personnes ayant activé cette fonction avant le 11 mai 2023.

D'autres documents comme le « **Certificats servant de justificatif pour la déclaration d'impôt** », émis au début de l'année, seront également déposés dans l'espace privé MyGuichet.lu.

Un **email de notification** est envoyé par MyGuichet.lu informant qu'un document a été déposé par le Centre commun de la sécurité sociale.

Les documents déposés dans l'espace privé MyGuichet.lu sont consultables via la **rubrique « Mes communications »**.

Lorsqu'un **mandataire** a été **déclaré auprès du CCSS** pour recevoir les factures, ce dernier en sera seul destinataire et il continuera à les recevoir par voie postale, indépendamment de l'activation ou non de la fonction eDelivery spécifique au CCSS par la personne assurée.

Il est également possible d'accéder à ces services et démarches depuis l'**application MyGuichet.lu**. L'application peut être téléchargée à partir du lien suivant <https://gd.lu/bDblp> ou bien en scannant le code QR ci-contre avec votre smartphone :



Si vous ne disposez **pas encore d'un accès à MyGuichet.lu**, vous pouvez activer l'accès en suivant la procédure de la page web suivante <https://gd.lu/fm1mkk> ou bien en scannant le code QR ci-contre avec votre smartphone.

